

**Assistant-e doctorant-e
à 75%-100%
pour la chaire de droit européen et de droit de la concurrence
de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel**

Entrée en fonction : à convenir : 01.06.2024 ou 01.11.2024
Durée du contrat : 1 année, renouvelable (maximum 4 ans)
Lieu de travail : Neuchâtel
Salaire : Conditions usuelles de l'Université de Neuchâtel

Domaine de recherche :

Droit de la concurrence (UE et Suisse), Droit des marchés publics (UE et Suisse), Droit de l'UE (4 libertés de circulation, droit européen institutionnel), Accords bilatéraux Suisse-UE

Description du poste :

- Rédaction d'une thèse de doctorat dans l'un des domaines de la chaire (50% du taux d'activité)
- Assistance de la professeure pour l'enseignement et les examens
- Encadrement des étudiant-e-s (travaux écrits et séminaires, moot court, réponses aux questions)
- Assistance de la professeure pour ses activités académiques et administratives
- Participations aux projets de recherche et aux publications scientifiques de la chaire

Profil souhaité :

- Bachelor et Master en droit suisse ou titre équivalent en droit européen
- Très bonne maîtrise du français, bonne compréhension de l'anglais et de l'allemand
- Le brevet d'avocat ou une expérience professionnelle équivalente ou une formation postgrade en droit de l'UE constituent un plus
- Intérêt pour la recherche juridique et excellente capacité rédactionnelle
- Rigueur, précision, goût pour l'approfondissement, bonne capacité de synthèse, flexibilité et indépendance, rapidité d'exécution, maîtrise des outils informatiques.

Dossier de candidature :

Les candidatures (lettre de motivation, CV détaillé, diplômes et relevés de notes, certificats de travail, travaux écrits et notamment le mémoire de Master), doivent parvenir d'ici au **25 mai 2024**, par email, en **un seul fichier pdf, à la professeure Evelyne Clerc** (evelyne.clerc@unine.ch). Des informations complémentaires peuvent être obtenues par email auprès de la Prof. Evelyne Clerc.

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.